

DOSSIER D'INSCRIPTION 2020 - 2021



Compagnie d'Arc de Saint-Maur

55, quai de Bonneuil

94210 LA VARENNE SAINT-HILAIRE

Tel : 01-70-13-31-18

Mail : arcsaintmaur@gmail.com

Site : <https://www.arcsaintmaur.fr>

HORAIRES

La rentrée sportive aura lieu la semaine du 14 septembre 2020.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
11h						PERFECTIONNEMENT Jean-Michel L. 11h-13h	
			Salle de tir réservée : AS collège Louis Blanc 14h-17h	Handisport Françoise M & Gérard P 14h30 - 16h		INITIATION Alain BE. 14h-16h	INITIATION Jean-Michel L. 14h-16h
						PERFECTIONNEMENT Alain Bo - Alain Be - Florian D - Muriel B 16h30 - 18h30	
	INITIATION Alain BO. 18h-20h	INITIATION Gérard P. 18h-20h	INITIATION Alain BO. 18h-20h	INITIATION Laurent R. 18h-20h	PERFECTIONNEMENT Jean-Paul L. & Gérard P. 18h - 20h		
			3D Muriel B. 18h30 - 20h30		INITIATION Florian D. 19h-21h		
21h							

LES TARIFS

Le montant de la cotisation pour adhérer à la compagnie et à la structure fédérale tient compte de la catégorie d'âge.

Catégorie	Date de naissance	Part Fédérale	Part Compagnie	Total sans prêt de matériel
POUSSIN	Après le 01/01/2011 - 10 ans révolu	30,00 €	114,00 €	144,00 €
JEUNE	Entre le 01/01/2001 et le 31/12/2010	50,00 €	130,00 €	180,00 €
ADULTE	Avant le 31/12/2000	76,00 €	152,00 €	228,00 €

Pour l'initiation ajouter 160€ qui comprennent le prêt de l'arc, les coûts liés à la formation et la fourniture du petit matériel (carquois, protections et flèches).

Pour les anciens adhérents ajouter 70 € pour la location de l'arc.

PIECES A FOURNIR

- 1 photo d'identité
- 1 certificat médical
- La fiche de renseignements ci-jointe,
- La fiche d'intervention médicale ou chirurgicale

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

2020 – 2021

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : Masc. Fem. Date de naissance : ____/____/____ Taille de vêtement : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____

Mail : _____ Profession : _____

Cocher les cases correspondantes à votre situation

Ecole de tir : Oui 160 € Non €

Si non, location d'un arc : Oui 70 € Non €

Catégorie : Poussin 144 € Jeune 180 € Adulte 228 € + €

Mode de Règlement : Chèque Espèces Total : = €

Par la présente inscription :

- Vous vous engagez à respecter le règlement intérieur de la compagnie d'arc de Saint-Maur,
- Les parents acceptent que leurs enfants mineurs quittent la compagnie sans accompagnant.
- La compagnie d'arc de Saint-Maur

est autorisée n'est pas autorisée

à diffuser des photographies de l'archer mentionné(e) sur cette présente fiche de renseignements sur le site internet de la compagnie (www.arcsaintmaur.fr) pour la saison 2020/2021.

Fait à, le.....

Signature de l'archer ou de son responsable légal précédée de la mention "Lu et approuvé".

